



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Prix Non Au Harcèlement dans le cadre du programme pHARe et Safer Internet Day session 2024

---

### Instruction du 11 janvier 2024 sur le prix « Non Au Harcèlement » dans le cadre du programme pHARe et sur le Safer Internet Day session 2024

Etablissements et Vie Scolaire

Affaire suivie par : Eric Metzdorff/Fatima Marzouk

Tél : 01 57 02 62 53

Mél : [eric.metzdorff@ac-creteil.fr](mailto:eric.metzdorff@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à Mesdames et messieurs les chefs d'établissement*

*Mesdames et messieurs les IEN de circonscription*

*S/C Mesdames et monsieur les IA DASEN*

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et messieurs les IEN de circonscription,

Le Prix Non au harcèlement et le Safer Internet Day s'inscrivent dans les actions visant à mettre fin à toutes les formes de harcèlement et de cyber-harcèlement entre élèves.

### **Prix « Non Au Harcèlement » 2024**

Pour rappel, la circulaire lançant officiellement l'édition 2023-2024 du prix Non au harcèlement est parue jeudi 9 novembre au BO : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo42/MENE2320218C>

Le prix « Non Au Harcèlement » 2024 se déroulera selon le **calendrier** suivant :

- Date limite d'envoi des productions : **vendredi 26 janvier 2024** ;
- Phase académique du prix : du lundi 29 janvier 2024 au vendredi 8 mars 2024 ;
- Date limite des remontées des lauréats académiques au ministère : vendredi 8 mars 2024 ;
- Phase nationale du prix (commissions nationales de pré-sélection, jury national, jury des élèves et jury de la communication) : du lundi 11 mars 2024 au vendredi 5 avril 2024 ;
- Publication et cérémonie de remise des prix : entre le 13 mai 2024 et le 30 mai 2024.

Tous les documents relatifs à la participation des écoles et établissements au prix Non au harcèlement sont en ligne sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcelement>;

### **Safer Internet Day 2024**

**Le Safer Internet Day**, journée internationale pour un Internet plus sûr, a vu le jour pour sa première édition en 2004, portée alors par 14 pays de l'Union européenne. Aujourd'hui, ce rendez-vous médiatique est déployé chaque année dans près de 150 pays et est devenu une fenêtre annuelle de diffusion de messages de prévention et de valorisation de pratiques innovantes concernant les usages numériques des jeunes partout dans le monde.

La 21e édition du Safer Internet Day **débutera le 06 février 2024** et **se prolongera tout au long des mois de février et mars**. C'est l'occasion pour tous les établissements scolaires d'effectuer une sensibilisation sur les risques liés aux réseaux sociaux.

Des **kits clés en main** pour animer des ateliers de sensibilisation du primaire au lycée sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.saferinternet.fr/safer-internet-day/>

**Les référents de la cellule académique lutte contre le harcèlement scolaire,**

**Fatima Marzouk**

**Eric Metzdorff**